

COMPTE RENDU de la Séance du 11 MARS 2026
Procès-verbal des délibérations du COMITE du
SYNDICAT INTERCOMMUNAL SCOLAIRE de la BOUCLE de la MOSELLE

Le Conseil d'administration du Syndicat Intercommunal Scolaire de la Boucle de la Moselle s'est réuni en session ordinaire sous la Présidence de Madame Odile SEY, à la mairie de Chaudeney-sur-Moselle, le mercredi onze mars deux mille vingt-six à vingt heures et zéro minute.

La convocation a été adressée le 04/03/2026 avec l'ordre du jour suivant :

– Compte Financier Unifié 2025

- Subvention accordée à l'école primaire du Mont-Hachey pour suivre six séances de kayak encadrées par le club ALTCK pour la classe de CM1-CM2

- Demande d'une aide financière de l'école primaire du Mont-Hachey pour l'organisation d'une journée d'animation au CERFAV de Vannes-le-Châtel le 04 avril 2026

- Demande d'une aide financière de l'école maternelle « Le Marronnier de Sully » pour l'achat d'entrées au cinéma Citéa de TOUL avec transport dans le cadre du projet artistique et culturel

– Convention relative à la mise à disposition d'un assistant de prévention du Syndicat Mixte du Grand Toulous à compter du 01/01/2026

Etaient présents Messieurs et Mesdames : MM Xavier COLIN, Gilles GUYOT, Martin LAMBERTY, Nadine MOREL, MOUROT Marion, Emmanuel PAYEUR et Odile SEY.

Absents excusés : MM Thomas COLIN et Florian MILITCH.

Mme Nadine MOREL a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire.

2026/01) Compte Financier Unifié 2025

Le Conseil d'administration du SIS de la Boucle de la Moselle, réuni sous la présidence de Monsieur Gilles GUYOT, délibérant sur le Compte Financier Unifié de l'exercice 2025 dressé par Madame Odile SEY, Présidente, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré, vote le Compte Financier Unifié de l'exercice 2025 et arrête les comptes comme suit :

Investissement

<u>Dépenses</u>	Prévues :	933 351.10 €
	Réalisées :	18 137.36 €
	Reste à réaliser :	31 467.42 €
<u>Recettes</u>	Prévues :	933 351.10 €
	Réalisées :	43 513.65 €
	Reste à réaliser :	441 930.00 €

Fonctionnement

<u>Dépenses</u>	Prévues :	237 289.90 €
	Réalisées :	211 852.46 €
	Reste à réaliser :	0.00 €
<u>Recettes</u>	Prévues :	237 289.90 €
	Réalisées :	239 387.30 €
	Reste à réaliser :	0.00 €

Résultats de clôture de l'exercice

Investissement :	25 376.29 €
Fonctionnement :	27 534.84 €
Résultat global :	52 911.13 €

2026/02) Subvention exceptionnelle accordée à l'école primaire du Mont-Hachey pour un cycle de 6 séances de kayak encadrées par le club ALTCK pour la classe de CM1-CM2

La Présidente du SIS de la Boucle de la Moselle informe les membres du Conseil d'administration du SIS de la demande de subvention exceptionnelle par la directrice de l'école primaire du Mont-Hachey pour le suivi d'un cycle de 6 séances de kayak organisées du 26 mai au 30 juin 2026 par le club ALTCK pour 20 élèves de la classe des CM1-CM2 dont le coût s'élève à **1 212.00 € TTC**. Après en avoir délibéré, les membres du Conseil d'administration du SIS de la Boucle de la Moselle décident à l'unanimité d'accorder une subvention exceptionnelle de **1 212.00 € T.T.C.** à l'école primaire du Mont-Hachey pour le suivi **d'un cycle de 6 séances de kayak organisées du 26 mai au 30 juin 2026 par le club ALTCK pour 20 élèves** de la classe des CM1-CM2.

2026/03) Demande d'une aide financière de l'école primaire du Mont-Hachey pour l'organisation d'une journée d'animation au CERFAV de Vannes-le-Châtel le 04 avril 2026

La Présidente du SIS de la Boucle de la Moselle informe les membres du Conseil d'administration du SIS de la demande de subvention exceptionnelle par la directrice de l'école primaire du Mont-Hachey pour l'organisation d'une journée d'animation au CERFAV de Vannes-le-Châtel le 04 avril 2026 **pour 41 élèves dont le coût s'élève à 656.00 € TTC**. Après en avoir délibéré, les membres du Conseil d'administration du SIS de la Boucle de la Moselle décident à l'unanimité d'accorder une **subvention exceptionnelle de 656.00 € T.T.C.** à l'école primaire du Mont-Hachey pour l'organisation d'une journée d'animation au CERFAV de Vannes-le-Châtel le 04 avril 2026 **pour 41 élèves**.



2026/04) Demande d'une aide financière de l'école maternelle « Le Marronnier de Sully » pour l'achat d'entrées au cinéma Citéa de TOUL avec transport dans le cadre du projet artistique et culturel

La Présidente du SIS de la Boucle de la Moselle informe les membres du Conseil d'administration du SIS de la demande de subvention exceptionnelle par la directrice de l'école maternelle « Le Marronnier de Sully » pour l'achat d'entrées au cinéma Citéa de TOUL avec transport dans le cadre du projet artistique et culturel **pour tous les élèves et pour un coût total annuel de 477.00 € TTC.**

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil d'administration du SIS de la Boucle de la Moselle décident à l'unanimité d'accorder une **subvention exceptionnelle de 477.00 € T.T.C.** l'école maternelle « Le Marronnier de Sully » pour l'achat d'entrées au cinéma Citéa de TOUL dans le cadre du projet artistique et culturel **pour tous les élèves.**

2026/05) Convention relative à la mise à disposition d'un assistant de prévention du Syndicat Mixte du Grand Toulais à compter du 01/01/2026

La Présidente présente au Conseil d'administration du SIS de la Boucle de la Moselle la demande du Syndicat Mixte du Grand Toulais (SMGT) concernant le renouvellement de la mise à disposition d'un assistant de prévention pour la mise à jour du Document Unique en corrélation avec le Programme Annuel de Prévention. Après délibération, le Conseil d'administration du SIS de la Boucle de la Moselle décide à l'unanimité :

- d'accepter de renouveler le contrat de mise à disposition d'un assistant de prévention auprès du SIS de la Boucle de la Moselle pour une quotité de travail évaluée à **17 heures/an** ; pour un montant de **30,00 €/heure** et pour une durée d'**1 an au 1^{er} janvier 2026,**
- d'autoriser la Présidente à signer tous documents concernant ce dossier.

Le Président certifie avoir affiché le procès-verbal de cette séance à la porte de la mairie le 16/03/2026 et transmis au contrôle de légalité le 17/03/2026

La Présidente, O. SEY

